

Le 22 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix des matières premières :

Les Organisations de Productions avicoles au cœur de la tourmente

Les Organisations de Production fédérées au sein de Coop de France Aviculture et leurs éleveurs accompagnent les mouvements du syndicalisme (CFA/FRSEA/FDSEA/UDSEA) pour des opérations de stickage des produits et de sensibilisation des consommateurs et des responsables de la grande distribution. Cette mobilisation collective montre les difficultés rencontrées par la profession suite à l'augmentation des prix des céréales et du soja et la nécessité de la juste revalorisation des produits par les distributeurs. Ces revalorisations doivent être effectives sur l'ensemble des productions (marques nationales, de distribution, hard discount).

Les Organisations de Production Coop de France sont durement affectées par les prix élevés des matières premières car elles jouent en partie le rôle de tampon entre les éleveurs et les abattoirs en absorbant les hausses. **La situation financière des OP est mise à mal et est préoccupante** pour les semaines à venir au vu des faibles ouvertures de la distribution.

Les actions menées auprès de la GMS vont s'intensifier si des mesures ne sont pas prises rapidement. **Il est primordial, dans un souci de pérennité des filières avicoles et cunicoles, que soit répercutée sans délai l'augmentation des charges (alimentation, bien-être, environnement, main d'œuvre, énergie).** Industriels et distributeurs doivent impérativement assurer leur responsabilité dans un contexte qui devient insupportable pour les producteurs. L'organisation de la production dans les OP est un point fondamental pour la contractualisation entre l'amont et l'aval, la mise en place des lots, le suivi technique et sanitaire et le développement raisonné des productions avicoles et cunicoles. Leur affaiblissement peut porter un coup fatal à l'organisation contractuelle de la filière.

Les Organisations de Production sont mobilisées aux côtés des industriels pour faire valoir ces revendications, gage de survie de nos filières.

Contact presse : yves.boulay@coopdefrance.coop

Tél : 01 44 17 57 70

Contact dossier : Fabienne LE HAZIF – 01 44 17 57 19
aviculture@coopdefrance.coop